



## Assemblée communale Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**MARDI 15 DECEMBRE 2020, A 20 H 00**  
**A LA SALLE POLYVALENTE DU PAQUIER**

### LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du 07.07.2020. Celui-ci est à la disposition des personnes intéressées à l'administration communale et peut être consulté sur le site internet : [www.lepaquier.ch](http://www.lepaquier.ch).**
2. **Budget 2021**
  - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement calculé avec une prolongation pour l'année 2021 de la baisse du coefficient d'impôt communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques (coefficient de 83.5% au lieu de 88.5%);
  - 2.2 Approbation de la prolongation pour l'année 2021 de la baisse du coefficient d'impôt communal (cf. pt 2.1);
  - 2.3 Approbation d'un crédit d'étude relatif à l'avant-projet du "Parc du Chèrvi";
  - 2.4 Investissement relatif à la rénovation de la salle polyvalente communale;
  - 2.5 Investissement relatif à l'assainissement de canalisations EC-EU à la rue des Mésanges;
  - 2.6 Investissement relatif à la mise à ciel ouvert du ruisseau des Morands;
  - 2.7 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement.
3. **Planification des investissements pour la période 2021 – 2025**
4. **Projet de Centre Sportif et de Loisirs en Gruyère : approbation des modifications des statuts de l' AISG (Association Intercommunale Sports en Gruyère)**
5. **Approbation du règlement communal de Police**
6. **Dérogation quant au nombre de membres du Conseil communal pour la nouvelle législature**
7. **Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée communale peuvent être consultés à l'administration communale, pendant les heures d'ouverture au public.

Le Pâquier, le 25 novembre 2020

**Le Conseil communal**